

PROGRAMME

PAYSAGE NOCTURNE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Niveaux d'éclairage, cadre réglementaire, ambiance, sécurité, biodiversité, énergie, transition écologique...



Objectif de formation : argumenter des choix lumière dans une commune.

JEUDI 23 FÉVRIER 2023



Expert :
Florian BERGERA

Après dix années de projets lumière parmi des agences lyonnaises reconnues, Florian BERGERA est concepteur lumière indépendant. Il accompagne les architectes, les paysagistes, les bureaux d'études, des collectivités et des particuliers qui rencontrent une problématique d'éclairage ou désirent un projet sur mesure.

Son but est d'apporter du confort et de la qualité de vie, la nuit, tout en prenant compte de l'environnement diurne et nocturne en réduisant la consommation des ressources énergétiques et des nuisances lumineuses.

Formatrice :
Lorène JOCTEUR

Paysagiste-conceptrice issue de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2010. Après 4 ans de maîtrise d'œuvre au sein d'une agence de conception lumière, elle intègre le CAUE de l'Ain et conçoit des actions de sensibilisation diverses à travers sa fonction de paysagiste-conseillère. En 2020, elle se forme et devient formatrice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation

Bourg-en-Bresse

Les détails seront donnés aux participants lorsqu'ils seront inscrits.

Durée

1 journée de 6h30

Horaires

9h00-17h00

Pause déjeuner

Les repas seront pris en charge.

Modalités et délai d'accès

L'inscription s'effectue en ligne :

<https://forms.gle/s866dM6upFEf2ebV8>

L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Prix de la formation

350 euros

Nombre de participants

Le nombre de participants est de 6 personnes minimum et de 12 personnes maximum

Situations de handicap

Contactez-nous à formation@caue-ain.com pour étudier au mieux votre demande spécifique et sa faisabilité.

Pré-requis

aucun

PAYSAGE NOCTURNE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif de formation : argumenter des choix lumière dans une commune.

MODALITES

Méthode

Une logique d'acquisition progressive des connaissances permettra d'aborder des notions de base puis d'approfondir le sujet.

La formatrice et les animateurs s'appuieront sur une alternance de méthodes, expositives (cours et exposés), interrogatives (quizz et questions ouvertes) et actives (exercices pratiques et mise en situation).

Evaluation des acquis

Un questionnaire de préformation, des exercices, quizz seront proposés en cours de formation puis une mise en situation conclura l'apprentissage.

Un questionnaire d'évaluation de formation sera proposé aux participants.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence sera fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le bénéficiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Supports

Un carnet de note, une bibliographie et une Webographie seront remis à chaque participant.

Public visé

Les élus, techniciens, concepteurs, chefs de projets «Petite Ville de Demain», ou toute personne intéressée par ce thème

CONTENU DE LA FORMATION

Alors que nombre de communes font le choix d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public une partie de la nuit afin de faire des économies d'énergies, la formation propose de repenser le paysage nocturne de votre commune.

Un éclairage durable, bien pensé, crée un environnement nocturne plus sûr et plus agréable, tout en réduisant les coûts énergétiques et l'empreinte carbone communale. Il s'agit en fait d'un véritable projet.

A travers des retours d'expériences, la journée vise à s'approprier le sujet de la lumière afin de l'utiliser de la façon la plus juste tout en lui donnant plus de sens.

Paysage nocturne ? Mais de quoi parle-t-on ?

Nous prendrons d'abord le temps de nous familiariser avec ce qui se cache derrière la technique et la technologie lumière pour nous doter d'arguments tangibles et objectifs.

Notions de base

- les origines de l'éclairage public en France / réglementation
- l'ère de l'électricité

Définitions et notions de base

- les caractéristiques du matériau lumière
- la conception lumière en France

Quand la qualité et la quantité de lumière devienne un projet communal

- la lumière / le paysage / l'environnement
- la réduction de la consommation des ressources énergétiques et des nuisances lumineuses.

Retours d'expériences

Nous aurons l'occasion de partager des points de vue et des retours d'expérience permettant d'illustrer des choix lumière et d'échanger sur vos questions en la matière.

Analyse de projets d'éclairage public

Parce que rien de tel que la pratique, vous serez amené à argumenter des choix lumière à travers 3 mises en situation différentes.

CAUE de l'Ain

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n° 84010196301 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Il est référencé au Datadock et dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Contact - Informations complémentaires

Auprès de **Lorène Jocteur** ou **Nathalie Lequy**

04 74 21 11 31

formation@caue-ain.com

www.caue01-formation.org